



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 28/05/2021

### SE FAIRE DÉPISTER EN CHARENTE-MARITIME : MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID ET LABORATOIRES D'ANALYSES

**Afin de renforcer les capacités de dépistage de la covid-19 en Charente-Maritime, les équipes de médiateurs de lutte anti-covid-19 du SDIS poursuivent leur mobilisation et se déplacent tous les jours dans le département.**

En Charente-Maritime, le service départemental d'incendie et de secours a été retenu pour porter cette mission départementale. Chaque semaine, de nouvelles opportunités de dépistage au plus près de la population sont proposées de 9h à 17h. Les lieux sont définis directement par les municipalités accueillant ce service. Les rendez-vous de cette semaine sont les suivants :

- **Lundi 31 mai 2021** : Commune de Gémovac : Super U : Route de Saintes,
- **Mardi 1 juin 2021** : Commune de Pons : Centre E Leclerc : Route de Coudenne,
- **Mercredi 2 juin** : Commune de Saintes Hyper U 80 Cours du Maréchal Leclerc,
- **Jedi 3 juin** : Commune de Royan Centre E Leclerc 2 Rue Lavoisier,
- **Vendredi 4 juin** : Commune de Saint-Jean d'Angély Intermarché Rue Alexandre Dumas ZAC de l'Aumonerie,

Chaque semaine, la préfecture publie sur son site internet [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr) les nouvelles dates.

Ce dispositif des médiateurs de lutte anti-covid-19 vient compléter l'offre de dépistage en laboratoires et sites permanents dont la liste est disponible sur <https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-17.html>

#### Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

De leur côté, les laboratoires d'analyses mobilisent leurs équipes de dépistage pour le lundi 24 mai 2021 :

Pour BIO 17 :

- Site de l'Esplanade des Parcs La Rochelle ouvert de 8h à 12h,
- Site Centre Commercial Leclerc du Martrou à Rochefort de 8h30 à 12h30.

Pour SYNLAB :

- Saintes au laboratoire Synlab Avenue Jourdan de 10h à 11h30.

Pour CERBALLIANCE :

- La Rochelle :
  - Stade Le Parco sur rdv de 8h30 à 10h30,
  - Gabut sans rdv de 17h à 20h,
- Rochefort au laboratoire rue Ramuncho : de 9h à 11h sur rdv,
- Saintes au laboratoire rue du Dr René Laennec : de 9h à 11h sur rdv,
- Saint Pierre d'Oléron (derrière le laboratoire) : de 8h à 9h30 sur rdv.

**RAPPEL**

**Le dépistage de la Covid-19 est accessible et gratuit (pris en charge par l'Assurance maladie) pour tous, avec ou sans ordonnance.**

**Quand se faire dépister ?**

- Lorsque l'on est cas contact d'une personne testée positive,
- au moindre doute,
- au moindre symptôme,
- après une baisse de vigilance ou une situation à risque où les gestes barrières n'ont pas pu être respectés
- avant de visiter des personnes à risques.

**Contact réservé à la presse**

Service départemental de la communication  
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)